

Appel à candidatures 2025-2026

Hébergement d'associations et d'initiatives à l'Espace associatif et culturel (EAC)

Date limite de candidature : 13 juin 2025

Vous souhaitez vous investir dans la vie du campus et de son territoire ? Vous souhaitez bénéficier d'un hébergement pour vos initiatives et vos activités associatives, culturelles, sportives et solidaires ? Le Campus Condorcet met à disposition les espaces partagés de l'Espace associatif et culturel (EAC), à titre gratuit, pour l'année universitaire 2025-2026.

L'appel est ouvert aux activités destinées, en priorité, aux étudiantes et étudiants, aux résidentes et résidents et aux riveraines et riverains du campus, qu'elles soient portées par des associations ou des personnes. Les formulaires de candidature en annexe précisent les modalités de dépôt des candidatures.

Un appel complémentaire sera lancé fin 2025 pour permettre à de nouvelles activités d'être hébergées.

Pour les activités ponctuelles, vous pouvez écrire directement à vi-campus@campus-condorcet.fr.

L'établissement public Campus Condorcet (EPCC) se réserve le droit de modifier, d'interrompre, d'annuler, de reporter ou de suspendre le présent appel à tout moment et sans préavis sans que cette décision puisse donner lieu à une quelconque réclamation ni à un quelconque dédommagement.

Espaces soumis à l'appel

- 5 bureaux partagés dans l'aile nord du 1^{er} étage de l'EAC
- Deux espaces polyvalents partagés
- Un espace de stockage dans la réserve

Les conventions d'occupation courent du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Critères d'évaluation des demandes

- L'animation de la vie du campus ;
- La réponse à des besoins identifiés sur le campus : sport, culture, de solidarité, etc. ;
- L'ouverture des activités : activités inter-établissement, lien avec le territoire, diversité des publics, etc. ;

- La capacité des candidates et candidats à mener à bien le projet, et, le cas échéant, à justifier de la réussite de précédents projets ;
- La conformité des activités aux règlement intérieur du site d'Aubervilliers (annexe n°1) et des lois et règlements en vigueur ;
- La non-poursuite d'un but lucratif, ainsi que la gratuité des activités proposées.

Le Comité de site, composé des représentantes et représentants élus et des résidentes et résidents du campus, sera consulté pour avis, préalablement à la décision du Président de l'EPCC.

Calendrier prévisionnel 2025-2026

12 mai 2025	Lancement de l'appel à candidatures 2025-2026
13 juin 2025	Clôture de l'appel à candidatures
20 juin 2025	Communication des résultats
29 août 2025	Fin d'occupation des lieux par les bénéficiaires 2024-2025
Septembre 2025	Installation des bénéficiaires 2025-2026, et début des activités après signature d'une convention d'occupation
Décembre 2025	Lancement de l'appel à candidatures complémentaire 2025-2026
Mai 2026	Lancement de l'appel à candidatures 2026-2027
Août 2026	Fin d'occupation des lieux par les bénéficiaires 2025-2026

Description détaillée des espaces

Espace	Superficie	Accessibilité PMR	Équipement mis à disposition
Bureau 0.106	20m ²	Oui	Bureaux, chaises, casiers à code
Bureau 0.107	22m ²	Oui	
Bureau 0.108	22m ²	Oui	
Bureau 0.109	21m ²	Oui	
Bureau 0.110	21m ²	Oui	
Salle polyvalente	145m ²	Oui	Écran pour vidéo-projection
Forum	77m ²	Oui	Piano droit, banquettes
Réserve	36m ²	Non	Étagères non sécurisées

